

BTS Métiers de la coiffure



Le titulaire du BTS « métiers de la coiffure » possède des compétences managériales, scientifiques et techniques, qui lui permettent de travailler chez les différents acteurs du secteur de la coiffure.

Au cours de sa formation, l'élève acquiert les compétences managériales qui vont lui permettre de définir la stratégie d'un salon, d'assurer sa gestion financière, de gérer une équipe et d'organiser les ventes de produits et de services.

Les enseignements en sciences (notamment de biologie et de cosmétologie), le rendent capable d'évaluer l'effet des produits capillaires en définissant des protocoles d'utilisation et en conduisant des tests. Dans des entreprises de fabrication et de commercialisation de produits capillaires, il peut devenir conseiller expert-évaluateur. Il rédige ensuite des modes d'emploi et propose d'éventuelles évolutions.

Sa connaissance des produits couplés à ses compétences en commercialisation vont lui permettre de développer un réseau et d'organiser des sessions de formation ou des événements autour des produits et du matériel d'une marque.

Ainsi, dans les salons et les entreprises de coiffure, il définit la stratégie de l'entreprise, assure sa gestion financière, prend les achats en charge, gère les ressources humaines, et organise des ventes de produits et de services. Il peut occuper des postes de chef d'entreprise ou de responsable de points de vente.

Enfin, dans des entreprises de distribution de produits capillaires et de matériels professionnels, il met en place des sessions de formation ou organise des événements autour des produits et des techniques d'une marque, ou recherche des partenaires pour développer son réseau. Il peut occuper des postes de conseiller-formateur, de technico-commercial ou de directeur artistique.

Cette profession demande de suivre de façon permanente l'évolution des produits, des techniques et l'apparition de nouveaux matériels. Le technicien supérieur assure une veille permanente dans les domaines relevant du secteur de la coiffure (normes, réglementation européenne, évolution du marché, ...). De même il est nécessaire qu'il porte une attention particulière aux questions d'allergie professionnelle et de prévention ainsi qu'aux évolutions sociologiques de la clientèle.

L'action de ce professionnel s'exerce conformément aux règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. Les choix et les actions du professionnel s'inscrivent dans le respect de la législation en vigueur, la prise en compte de la politique de développement durable et d'une démarche qualité.

Débouchés

Le titulaire peut exercer son activité dans des structures variées

- Salons ou entreprises de coiffure,
- Entreprises de fabrication et commercialisation de produits capillaires,
- Entreprises de distribution de produits capillaires et de matériels

Les principales appellations qui correspondent aux postes occupés sont les suivantes :

- Chef d'entreprise, responsable de salon, responsable de réseau, responsable de points de vente
- Manager
- Conseiller expert, évaluateur ;
- Conseiller-formateur, Marchandiseur ;
- Développeur (régional, national, international) ;
- Assistant directeur artistique ;
- Technico-commercial ;
- Responsable commercial (représentant de marque).

Accès à la Formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- Bac Pro Esthétique Cosmétique Parfumerie

Des passerelles vont être progressivement mises en place pour les titulaires d'un diplôme de la filière (BP notamment).

Programme

Matières	1 ^{ère} année*	2 ^{ème} année*
Culture générale et expression	2h	2h
Physique et chimie appliquées	3h	3h
Biologie appliquée	3h	2h
Cosmétologie appliquée	2h	1h
Environnement professionnel	1h	5h
Technologie et techniques professionnelles	5h	2h
Management- Gestion des ressources humaines	2h	3h
Gestion	1h	2h
Mercatique	2h	5h

Approche pluridisciplinaire et dimension professionnelle (a)	4h	1h30
Actions professionnelles	1h30	2h
Langue vivante 1	2h	2h
Langue vivante 2 (Facultatif)	1h	1h

*horaires hebdomadaires

(a) Selon l'origine des étudiants, une approche pluridisciplinaire est à envisager sur ce temps : techniques professionnelles, disciplines scientifiques, expression écrite et orale. L'équipe pédagogique organise et planifie ce temps dédié aux pré-requis nécessaires aux étudiants selon leur parcours antérieur.

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 Culture générale et expression	3
E2 Langue vivante étrangère 1	2
E3 Management et gestion de l'entreprise	4
E4 Environnement scientifique et technologique	4
E5 Techniques professionnelles	4
E6 Projet	6
Epreuves facultatives	
Langue vivante étrangère	-
Entretien étudiant(1)	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E6 Projet

Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux (mathématiques, sciences physiques, français et langue vivante) la formation comporte des enseignements professionnels centrés sur trois axes :

- **Sciences et technologies** : physique, chimie, biologie, cosmétologie (les produits cosmétiques et capillaires, sécurité, approche sensorielle, efficacité, réglementation-cosmétovigilance), technologie et techniques professionnelles (coloration, mise en forme, soins-coupe-coiffage).
- **Environnement professionnel**: impact de l'activité sur l'environnement, aménagement et fonctionnalité d'une entreprise de coiffure, confort et santé au travail.
- **Management-gestion**: management, mercatique, gestion, GRH.

Stage

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 12 à 13 semaines (6 semaines en 1^{ère} année et 6-7 semaines en 2^{ème} année). Ces stages se déroulent dans des salons de coiffure, des entreprises de fabrication ou de commercialisation, ou

des entreprises de distribution de produits capillaires et de matériels, choisis en fonction du projet professionnel de l'élève. Des actions professionnelles, qui permettent de travailler en équipe et de développer l'autonomie et le sens des responsabilités de l'élève, sont organisées tout au long du cursus.

Statistiques

Académie de Toulouse

En 2018 : 5 candidats présents, 4 candidats admis (soit 80% de réussite).

En 2019 : 8 candidats présents, 7 candidats admis (soit 87,5% de réussite).

Poursuite d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active, il est apprécié des employeurs.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

- 31 **Toulouse**
CFA Jasmin Coiffure (Privé sous contrat) **A**
- 13 **Aix en Provence**
Lycée Clovis Hugues (public)
- 69 **Lyon**
Lycée Professionnel du Premier Film (Public)
- 83 **Six-Fours**
Lycée La Coudoulière (Public) **A**

A formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

- Guide régional «Après le bac : choisir ses études supérieures»;
- Fiches nationales Actuel CIDJ n° 2.79 : « Les métiers de la coiffure, de l'esthétique et du bien-être ».
- Infosup « Après un BTS ou un DUT »;
- Fiches métiers ONISEP.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).